

SERVICE DES LOISIRS

du 30 décembre 22 au 2 janvier 2023

REVEILLON A DIJON

DECOUVRIR LA FABULEUSE HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE DANS L'AMBIANCE UN PEU MAGIQUE DE DIJON EN HABITS DE FÊTES. UN REVEILLON EN PLEIN CENTRE HISTORIQUE, PIMENTE PAR DES ACTIVITES LUDIQUES







Votre programme

Vendredi 30 décembre

Genève – Dijon

En début de matinée, départ en autocar. Arrêt café en cours de route.

Arrivée à midi au Clos Vougeot.

Dans un cadre prestigieux, **dégustation de vin et repas du terroir** avant **la visite guidée du Clos**. Un château ? Pas vraiment. Au cœur de la route des grands crus, symbole d'un millénaire d'Histoire de la Bourgogne, ce bâtiment d'exploitation viticole, construit par les moines de l'Abbaye de Cîteaux au XIIe siècle, est aujourd'hui le Chef d'Ordre des Chevaliers du Tastevin.

Après la visite départ vers Dijon. Arrivée à l'hôtel des Ducs en plein centre-ville et installation. A 17h30, rencontre avec votre guide. Distribution de lanternes et promenade ponctuée d'anecdotes au travers du marché de Noël et dans les rues illuminées de la vieille ville.

Repas du soir au restaurant, à proximité immédiate de l'hôtel.

Samedi 31 décembre

Dijon

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Hier votre soirée s'est illuminée d'un peu de la magie de Noël en parcourant le vieux centre-ville, découvrant ainsi les petites histoires, chères au cœur des Dijonnais. Ce matin, à 10 heures, **suivons les pas de Marguerite des Flandres**, bien plus qu'un guidage, une joyeuse comédie, mais voyez par vous-même!

Marguerite retracera pour vous l'histoire des Ducs de Bourgogne, mais elle vous invitera aussi à une immersion complète au cœur de son époque. A quoi ressemblait cette rue où vous déambulez, pourquoi fallait-il marcher ici plutôt que là. A quoi ressemblait le commerce et tellement d'autres choses. Vous découvrirez d'ailleurs l'origine de la moutarde, qui vient de Bruges en Belgique et dont Marguerite ne peut se passer. Les transports étaient longs et les conservateurs n'existaient pas, il fallait donc stabiliser le condiment. La prouesse fut réalisée à Dijon, ainsi Marguerite, qui était une femme de caractère ne manquerait plus de son condiment favori.

Repas de midi libre et après-midi libre.

En début d'après-midi : atelier moutarde facultatif – à réserver

Nous attirons votre attention sur le fait que l'accès aux musées est gratuit à Dijon. Nous ne pouvons cependant pas affirmer quel musée ou quel autre sera ouvert ces jours de fêtes.

En soirée, vous rejoindrez tous ensemble un joli restaurant, à proximité immédiate de l'hôtel, pour un réveillon de Nouvel An dont vous apprécierez certainement le classicisme et le cadre. Ambiance musicale.

Dimanche 1er janvier

Diion

Petit-déjeuner à l'hôtel. Journée et repas de midi libres

Ou en option : Escape Game à l'hôtel.

Savez-vous ce qu'est un « escape Game » ? Peut-être avez-vous déjà joué au Cluedo ? C'est la même chose, sauf que vous vivez la situation au lieu de jouer avec des pions. Voici une activité ludique et adaptée à tous, organisée par votre hôtel, à 16h30. Elle est facultative (voir le prix ne comprend pas), mais doit impérativement être réservée à l'avance. (Date limite le 20 novembre). Serez-vous le prochain Hercule Poirot ?

Rendez-vous dans un restaurant à proximité immédiate pour le **repas du soir. Apéritif sur place pour fêter le vainqueur**.

Lundi 2 janvier

Dijon – Genève

Petit-déjeuner à l'hôtel.

A 9h30, check out, puis **promenade jusqu'à la Cité de la gastronomie**. Brève explication pratique. Un peu de shopping ? Vous trouverez ici tout ce que la Bourgogne a à offrir. **Temps libre jusque 11h30**.

Reprise de votre autocar, retour à l'hôtel pour embarquer les bagages et départ. Vers 13h **arrêt en campagne Bourguignonne pour le repas de midi**. Quelques kilomètres au travers des vignobles puis retour direct vers Genève. Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée.

Prix AVIVO comprenant

- Le transport en autocar 4* tout confort
- Le logement avec petit-déjeuner à l'Hôtel des Ducs, en plein cœur de Dijon
- 1 petit pain garni ou 1 croissant à bord de l'autocar
- La visite du Clos Vougeot avec dégustation et repas de midi sur place
- La promenade aux lanternes ponctuée d'anecdotes à travers le vieux Dijon, le marché de Noël sera toujours en place
- La découverte de l'histoire passionnante des Ducs de Bourgogne et de leur époque avec Marguerite des Flandres
- Le réveillon du Nouvel An tout compris à deux pas de votre hôtel
- Le repas du soir le jour 3
- La découverte de la Cité de la Gastronomie avec le repas de midi
- Un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	940
Non membre	1'040
Supplément single	130

Non inclus dans le prix :

- L'assurance annulation / rapatriement (obligatoire)
- Le repas de midi du jour 2
- Le repas de midi du jour 3
- Les boissons au cours des repas, sauf pour le réveillon du 31 décembre où tout sera inclus.

A réserver au moment de votre inscription

(avant le 20 novembre)

- Atelier moutarde 30.- par personne
- Escape Game à l'hôtel 40.- par personne

Votre hôtel : Hôtel des Ducs à Dijon

Hôtel 3* situé au cœur du centre-ville.

La véranda du petit-déjeuner est très agréable. Les chambres sont coquettes et offrent tout le confort, notamment un plateau de courtoisie.

La plupart des bâtiments de la vieille ville sont classés, ce qui implique que les chambres ne sont pas toutes similaires, même si leur confort est égal.

Elles sont desservies par un ascenseur et dotées d'un téléphone







CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veuillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

L'inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant le départ.

<u>Attention</u>: L'absence complète ou partielle du règlement du solde de la facture moins de 30 jours avant la date de départ sera considérée comme une annulation. Votre place sera proposée aux personnes en liste d'attente et les frais d'annulation s'appliqueront selon article 2 ci-dessous.

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

En cas de désistement, l'AVIVO retiendra les frais d'annulation suivants :

Plus de 30 jours	avant la date du départ dossier	50 CHF pour frais de
De 30 à 21 jours	avant la date du départ	50 % du prix du voyage
De 20 à 15 jours	avant la date du départ	75 % du prix du voyage
15 jours ou moins	avant la date du départ	100 % du prix du voyage
En cas de non-présentation à la date du départ 100 % du prix du voyage		

3 - Assurances annulation et rapatriement obligatoire

A l'inscription, l'AVIVO vous demandera la preuve qu'une assurance annulation de voyage, assistance, et rapatriement, a été souscrite et vous couvrira durant votre voyage.

C'est auprès de cette assurance que vous pourrez éventuellement obtenir le remboursement de vos frais d'annulation (en fonction de leurs conditions générales).

Sur demande, l'AVIVO peut la souscrire pour vous auprès du TCS / Livret ETI.

4 - Assurances maladie / Accident

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.

5 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.